



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 289-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : Non
N° d'affaire : 2024.GRPARL.109

Déposée le : 05.12.2024

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Gerber (Schüpfen, Le Centre) (porte-parole)
Reinhard (Thun, PLR)
Josi (Wimmis, UDC)

Cosignataires : 5

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.03.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Où en sont les mesures d'assainissement financier du groupe de l'Île ?

Le récent emprunt de 250 millions de francs émis par la Fondation de l'Île devrait accorder au groupe de l'Île un bref répit sur le plan financier. Mais à moyen terme, il faut que les mesures engagées produisent les effets escomptés.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

- Où en sont les mesures d'assainissement financier du groupe de l'Île ? En particulier :
 - Quand le seuil de rentabilité sera-t-il atteint ?
 - Quand peut-on s'attendre à ce que le groupe de l'Île redevienne rentable ?
 - Quand atteindra-t-il une marge d'EBITDA d'au moins 8,5 %, marge qui est nécessaire à long terme ?
 - Le canton de Berne prévoit-il des mesures de soutien complémentaires ?
- Ne faudrait-il pas modifier la stratégie d'entreprise du groupe de l'Île ?
- Comment les principes du modèle de soins intégrés 4+ sont-ils mis en œuvre ? Quid du hub de l'Île (université), quels sont retours ? (On a pu lire dans les médias que des hôpitaux régionaux coopèrent avec des hôpitaux privés.)

Motivation de l'urgence : il ressort d'un communiqué de presse que les mesures d'assainissement financier du groupe de l'Île, requises de toute urgence, ont été engagées. Une réponse rapide à ces questions s'impose.

Destinataire
– Grand Conseil